

Action Sociale sur l'Espace Public ASEP

Bilan d'activité 2022
Mars 2023



WWW.ADALEA.FR

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L’ACTION	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L’ACTION	4
1. Publics rencontrés.....	4
2. Compositions familiales	4
3. Ages.....	5
4. Environnement des personnes.....	5
5. Ressources au 1er contact	6
6. Origines géographiques	6
7. Modes d’habitat au 1 ^{er} contact	6
8. Lieux de rencontre	7
9. Demandes des personnes rencontrées et réponses apportées	9
3. EVENEMENTS MARQUANTS	10
1. Action Déclic	10
2. Rencontres avec le CLSPD de Saint Briec	10
3. Une équipe plus disponible pour les maraudes sur la rue.....	11
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES	11
1. Fermeture du Trait d’Union	11
2. Des maraudes au rôle renforcé.....	12
3. Des maraudes isolées.....	12
5. RESSOURCES HUMAINES	12
6. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	13
7. PERSPECTIVES 2023	15

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale d'ADALEA intervient en direction :

- Des femmes victimes de violences conjugales et familiales ainsi que de leurs enfants :
 - ✓ **ACCUEIL ECOUTE FEMMES** : un service d'écoute téléphonique, un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de paroles, une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence, des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.
- Des ménages en recherche d'hébergement ou de logement :
 - ✓ Le **SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du département des Côtes d'Armor ; la coordination de l'expérimentation **CHEZ SOI D'ABORD EN MILIEU RURAL**.
- Des publics en grande précarité au sein de différentes actions :
 - ✓ Les **POINTS SANTÉ** : animés par des infirmières et des psychologues, ils proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole et des médecins bénévoles.
 - ✓ Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUES** : des appartements pour des personnes en situation de précarité souffrant de pathologies chroniques avec une équipe de professionnelles (infirmière – psychologue – médecin – travailleur social) qui coordonne le parcours de soins et d'insertion des personnes hébergées.
 - ✓ **L'EQUIPE MOBILE SANTE PRECARITE** : une équipe pluri-professionnelle qui accompagne au plus près de leur lieu de vie les personnes les plus éloignées du soin ou sans droits de santé ouverts dans une démarche d'aller vers.
 - ✓ Le **ROND-POINT** : dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comprend trois dimensions :
 - Le **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile ;
 - **L'ASEP** : Action Sociale sur l'Espace Public, équipe mobile intervenant sur l'agglomération Briochine ;
 - La **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse...
 - ✓ **L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES ALLOCATAIRES DU RSA** : accueil et accompagnement des allocataires du RSA marginalisés vers une autonomie financière, et vers une orientation sur les dispositifs de droits communs.

Les missions de l'ASEP :

Proposer, offrir une réponse opérationnelle de proximité sur l'espace public auprès des personnes en situation ou en risque d'exclusion.

Favoriser le partenariat, réajuster l'intervention en fonction des réalités des publics, des saisons....

Faciliter l'accès aux soins, repérer les besoins et les problématiques santé des publics rencontrés.

Veiller, observer, analyser, prévenir les situations individuelles et/ou collectives à risque (social, sanitaire).

Instaurer une écoute, un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants, structures d'hébergement...) et les populations en grande précarité.

d'acti

L'équipe mobile de l'ASEP intervient sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie selon les créneaux suivants :

Lundi	17h00 - 19h00	Avec un infirmier
Mardi	17h00 - 19h00	
Mercredi	09h00 - 12h00	Avec un infirmier
Jeudi	17h00 - 19h00	
Vendredi	13h30 - 17h00	

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

1. Publics rencontrés

En 2022, 226 personnes différentes (217 en 2021, 237 en 2020) ont été rencontrées sur la rue dans le cadre de l'Action Sociale sur l'Espace Public. Il y a eu 1314 contacts avec ces personnes (1662 en 2021, 1413 en 2020).

Le nombre de personnes rencontrées est en légère augmentation alors que le nombre de contacts diminue.

	Nombre 2022	% 2022	% 2021	% 2020
Hommes	146	76%	77%	78%
Femmes	47	24%	23%	22%
NC	33	/	/	/
TOTAL	226	100%	100%	100%

La majorité des personnes rencontrées sont des hommes (76% en 2022).

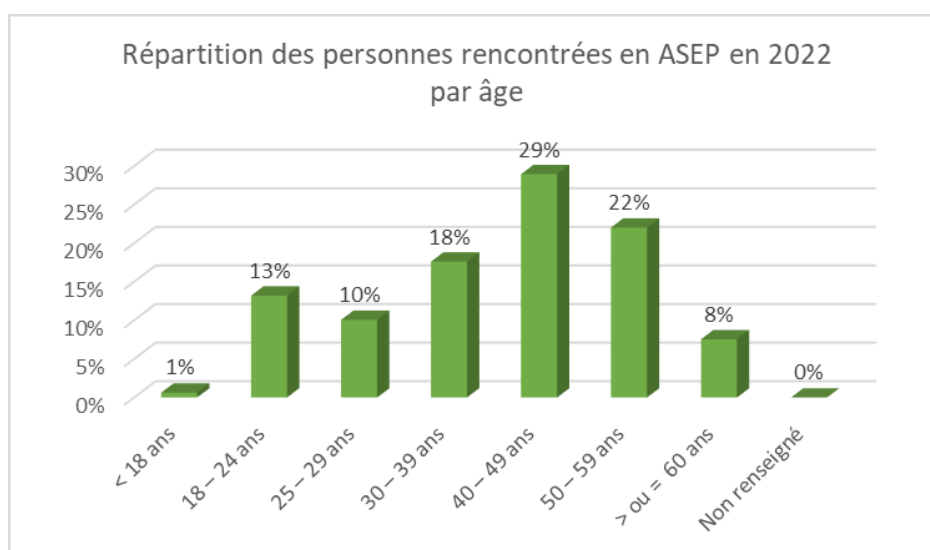
2. Compositions familiales

	Personnes seules	Personnes seules avec un ou des enfants	Couples	Couples avec un ou des enfants	Groupes	Non communiqué	TOTAL
Nombre 2022	77	3	10	3	2	131	226
% 2022	81%	3%	11%	3%	2%	/	100%
% 2021	76%	3%	15%	4%	2%	/	100%
% 2020	78%	3%	15%	3%	1%	/	100%

Les **personnes seules** rencontrées en ASEP restent largement majoritaires (81%). Viennent ensuite les personnes en **couple sans enfant** (11%). Cette répartition de la composition des ménages demeure assez similaire par rapport aux années précédentes.

3. Agés

	Nombre en 2022	% en 2022	% en 2021	% en 2020
< 18 ans	1	1%	0%	1%
18 – 24 ans	21	13%	9%	13%
25 – 29 ans	16	10%	10%	11%
30 – 39 ans	28	18%	26%	29%
40 – 49 ans	46	29%	25%	24%
50 – 59 ans	35	22%	21%	13%
> ou = 60 ans	12	8%	9%	9%
Non renseigné	67	/	/	/
TOTAL	226	100%	100%	100%



Depuis 2020, on note un vieillissement des personnes rencontrées en ASEP. En effet cette année **les plus de 40 ans représentent 59% des personnes rencontrées** contre 55% en 2021 et 46% en 2020. C'est la tranche des 50 – 59 ans qui a le plus augmenté depuis 2020.

La proportion des personnes entre 18 et 24 ans, qui avait baissé en 2021, retrouve le niveau de 2020 avec 13% des personnes rencontrées. La ville de Saint Brieuc est assez bien dotée en structures pouvant accueillir les jeunes, ce qui explique qu'ils soient moins nombreux sur la rue.

4. Environnement des personnes

	Nombre 2022	% 2022	% 2021	% 2020
Seules	481	37%	36%	48%
A deux	173	13%	17%	21%
En groupe	647	50%	47%	31%
Non renseigné	15	/	/	/
TOTAL	1316	100%	100%	100%

NB : Les éléments du tableau ci-dessus portent sur les contacts réalisés (soit **1316** contacts en 2022).

Les chiffres présentés ci-dessus indiquent, au moment de la rencontre, si la personne est seule ou forme un groupe avec d'autres personnes. Ainsi, la moitié des personnes rencontrées sont en groupe. Le nombre de personnes rencontrées seules est stable par rapport à 2021 et le nombre de couples en diminution depuis 2017.

Par ailleurs :

- 4 personnes rencontrées étaient accompagnées d'enfants lors de l'intervention,
- **83 personnes différentes** ont été rencontrées pratiquant **la manche** (64 en 2021, 67 en 2020). Ce chiffre est en augmentation, il retrouve le niveau de 2018 et 2019 avant COVID.
- **35 personnes** rencontrées sur l'espace public **étaient accompagnées de chiens** ou d'autres animaux.

5. Ressources au 1er contact

	Salaire retraite	Allocation chômage/formation	RSA	AAH	Autres*	Sans ressource	Non Renseigné	TOTAL
Nombre en 2022	3	1	36	15	2	22	147	226
% en 2022	4%	1%	46%	19%	3%	28%	/	100%
% en 2021	4%	5%	46%	16%	1%	28%	/	100%
% en 2020	2%	4%	45%	12%	4%	32%	/	100%

* Dont Allocation Demandeurs d'Asile (ADA)

En 2022, la part des personnes **bénéficiaires du RSA** reste majoritaire (**46%**).
Les personnes **sans ressources** représentent quant à elles **28%** des personnes rencontrées.

6. Origines géographiques

En 2022, **88%** des personnes rencontrées (dont on connaît la nationalité) sont de nationalité française.

Parmi les personnes d'origine étrangère, 7% des personnes rencontrées sont de nationalité hors UE (10% en 2021, 3% en 2020).

7. Modes d'habitat au 1^{er} contact

	Nombre en 2022	% en 2022	% en 2021	% en 2020
Logement	27	29%	25%	22%
Hébergé chez un tiers	11	12%	16%	13%
Hébergement d'insertion	2	2%	5%	3%
Hébergement d'urgence	19	21%	22%	29%
Habitat précaire (squat*, tente, camion, pension hôtel...)	16	17%	16%	18%
Rue	17	18%	16%	15%
Non renseigné	134	/	/	/
TOTAL	226	100%	100%	100%

*squat : lire habitat de fortune, n'est pas dans ce cas l'intrusion dans un bien immobilier.

- Le logement

Parmi les 92 personnes pour qui nous disposons de cette information, 27 ont une solution de **logement (29%)** lors de leur premier contact avec l'ASEP, que ce soit dans le parc de logements public ou privé (25% en 2021, 22% en 2020). Cette part est en augmentation cette année.

- L'hébergement chez un tiers

11 personnes (**12%**) sont hébergées **en famille ou chez des amis** (18% en 2021, 13% en 2020).

- La rue, l'hébergement précaire et l'hébergement d'urgence

52 personnes (**56%**) sont **sans hébergement ou en hébergement d'urgence ou encore en habitat très précaire** au moment de la rencontre (54% en 2021, 62% en 2020). La diminution de personnes en hébergement d'urgence est associée au faible taux de réponse du 115 en direction de ces publics.

- L'hébergements d'insertion (ALT, places de stabilisation, CHRS, Résidence Habitat Jeunes)

2 personnes rencontrées seulement sont prises en charge **en structure d'accueil d'insertion**.

8. Lieux de rencontre

En nombre de rencontres	Nombre	%	%	%
	2022		2021	2020
La gare et alentours	25	2%	2%	7%
Les Champs et alentours	362	28%	21%	16%
Quartier des Promenades	0	0%	0.1%	0,50%
Place de la Liberté	0	0%	0.5%	1%
Place de la Résistance	34	3%	2%	6%
Place de la grille	211	16%	27%	16%
Quartier de Robien	0	0%	0.7%	2%
Quartier Saint-Michel	25	2%	0.8%	2%
Quartier Sainte-Thérèse	1	0%	0.1%	0,50%
Quartier de la cathédrale	11	1%	2%	1%
Quartier de Cesson	15	1%	0.3%	1%
Croix Saint-Lambert	0	0%	0%	0%
Quartier des Villages	5	0%	0.6%	1%
Rue St-Benoit (super U)	244	19%	10%	12%
Rue St-Guillaume	175	13%	9%	13%
Quartier de Balzac	0	0%	0%	0%
Quartier de Gouëdic	2	0%	1%	1%
Rue des 3 frères Le Goff	0	0%	0.1%	0,10%
Poulain Corbion	15	1%	1%	2%
Quartier de Ginglin	6	0%	1%	1%
Ploufragan	7	1%	2%	2%
Plérin (le légué)	15	1%	0.7%	1%
Tréguieux	3	0%	0.1%	2%
Langueux	102	8%	13%	8%
Visite à l'hôpital	1	0%	0.1%	1%

Domicile	14	1%	2%	2%
Boutique Solidarité	14	1%	1%	0,60%
Autre	29	2%	4%	0,10%
Total	1316	100%	100%	100%

- **Les Champs et alentours**

Comprend l'esplanade, le centre commercial et les alentours. C'est un lieu où il y a des bancs pour s'installer. **28% des contacts** se font sur cet espace (21% en 2021). Ce lieu est devenu un lieu de regroupements, de convivialité entre les personnes. Un abri situé devant l'église permet également aux personnes de se retrouver en cas de mauvais temps.

En raison des travaux place de la grille, plusieurs personnes ont migré vers l'esplanade des Champs.

- **La rue Saint Benoit**

C'est le deuxième lieu le plus fréquenté avec **19%** des personnes rencontrées. La rue Saint Benoit se trouve à l'arrière du magasin Super U, lieu fréquent de manche. Malheureusement en 2022, les regroupements sont très nombreux à cet endroit et créent un sentiment d'insécurité pour les passants et les commerçants. L'équipe d'ASEP passe à cet endroit tous les jours.

- **Place de la grille**

16% des contacts se font sur cet espace. Après une forte augmentation en 2021, notamment sur la période hivernale, le chiffre de 2022 retrouve des niveaux habituels. La place de la grille est en travaux, ce qui peut expliquer la variation.

- **La rue Saint-Guillaume**

Le rue Saint Guillaume est une rue passante du centre-ville, le magasin Super U y a également une entrée. La rue Saint Guillaume est également un lieu de manche régulier. 13% des contacts ont été établis dans cette zone.

- **Langueux**

On entend là la zone commerciale de Langueux où des personnes font la manche, habituées ou nouvellement arrivées dans l'agglomération. 8% des rencontres se sont fait sur la zone de Langueux.

- **Gare SNCF**

Un partenariat avec la SNCF nous amène à visiter la gare et ses alentours régulièrement pour aider au repérage des personnes à la rue. Depuis la période COVID, très peu de personnes sont revenues s'installer dans cette zone. Les agents de la SNCF veillent à ce que les personnes ne restent plus à proximité des voies ou dans la gare. Quelques rares contacts y sont établis.

9. Demandes des personnes rencontrées et réponses apportées

➔ Les demandes

	Nombre	%
	2022	
Administratif	25	1,9%
Informations	1209	92,0%
Aide / Secours	7	0,5%
Hygiène	1	0,1%
Santé	25	1,9%
Alimentation	3	0,2%
Couverture	4	0,3%
Vêtements	2	0,2%
Transport	19	1,4%
Hébergement Urgence	7	0,5%
Logement	7	0,5%
Domiciliation	3	0,2%
Opération ponctuelle	2	0,2%
TOTAL	1314	1

➔ Les réponses

	Nombre 2022	% 2022	% 2021	% 2020
Orientations ADALEA	140	10%	17%	68%
Orientations externes	31	2%	4%	8%
Informations*	1187	85%	72%	7%
Soins	8	0,5%	1%	0,5%
Couvertures	5	0,3%	0,1%	1%
Transports	22	2%	6%	12%
TOTAL	1393	100%	100%	100%

**Depuis mars 2021, habitude a été prise de cocher fidèlement la rubrique « écoute/informations », assez peu renseignée auparavant alors que la majorité des rencontres amène à un échange.*

Les demandes d'informations comprennent également les échanges quotidiens.

En réponse, le maraudes sont une occasion d'orienter les personnes vers une association ou un service qui saura apporter une réponse adaptée selon chaque problématique spécifique.

Une majorité des orientations se fait vers l'association Adalea ; en effet, le relai avec les professionnels de l'accueil de jour permet une évaluation plus complète. Adalea propose également l'accès au Point Santé, à une demande d'hébergement d'urgence (mis à disposition d'un téléphone pour contacter le 115) ou d'une demande d'hébergement d'insertion (via le SIAO).

Les **orientations externes** vers d'autres structures qu'Adalea visent notamment l'accès à la santé (hôpital et médecins) ainsi qu'aux démarches de droit commun, en particulier la Maison du Département pour un suivi social.

➔ Les résultats

	Nombre 2022
Engagement de soins	14
Accès hébergement d'urgence	12
Accès à un logement	1
Engagement de démarches administratives	21
Autres	8
TOTAL	56

Les contacts créés en maraude et parfois les démarches effectuées sur la voie publique avec l'aide d'un professionnel (domiciliation, déclaration trimestrielle pour le RSA...) ont permis à quelques personnes d'engager des démarches principalement administratives mais aussi vers le soin.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

1. Action Déclic

➔ Quelques heures de travail qui plaisent toujours autant

Depuis juin 2016, la ville soutenue par l'agglomération et la participation d'Armor Emploi propose une action innovante aux plus précaires, nommée « Déclic ». Il s'agit de proposer 2 heures de travail, une fois par semaine, à 4 personnes dont 2 orientées par Adalea, bien souvent rencontrées à l'accueil de jour ou durant les maraudes.

Cette action a été pensée à l'origine comme une alternative à la manche, ce qui demeure encore le cas aujourd'hui. Un contrat de travail est signé en début de mission et la rémunération versée sitôt le travail réalisé, à hauteur de 10€ nets de l'heure. Un professionnel d'Adalea est présent à chaque mission pour encadrer le public. Les missions de travail sont fournies par les services municipaux : la propreté et les espaces verts en alternance.

La possibilité d'offrir une activité aux personnes éloignées de l'emploi et en grande précarité permet, pour certaines, de reprendre contact avec leur environnement, de créer des micro changements, de passer de la manche passive à une action favorisant l'estime de soi et la valeur du travail.

Cette année, l'action a pu être menée de mars à décembre. Elle a concerné une trentaine de personnes qui ont réalisé 26 ateliers.

Même si quelques personnes ont besoin d'être bien encadrées pour respecter les consignes et parfois un peu aidées pour démarrer les ateliers, l'ensemble des remarques sur le travail est positif. Les participants se montrent volontaires et efficaces ; les ateliers se déroulent dans une ambiance de collaboration et d'échanges.

2. Rencontres avec le CLSPD de Saint Briec

En 2022, la ville de Saint Briec a mis en œuvre son CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) auquel Adalea est associée notamment dans la réflexion autour de la thématique « alcoolisation sur

la voie publique ». C'est au titre des maraudes réalisées chaque jour que l'association est présente aux réunions, aux côtés d'autres associations, des pouvoirs publics et des élus mais aussi des représentants des commerçants et des métiers de la restauration.

Plusieurs séances de travail collectives ont eu lieu, permettant l'interconnaissance des différents acteurs. Adalea a pu réexpliquer ses missions en termes d'accueil et de veille sociale. Les horaires et jours de maraudes ont été rappelés aux commerçants, ainsi que la possibilité de joindre les professionnels pour signaler une situation ou un événement. Les professionnels ont enfin rappelé qu'il était possible, après un événement, de pouvoir en discuter avec les personnes concernées lors d'une prochaine rencontre.

L'équipe est d'ailleurs, par ce biais, allée à la rencontre de deux commerçants d'une même rue devant les boutiques desquelles des personnes restaient toute la journée. En allant à leur rencontre, l'équipe a pu rassurer les commerçants et discuter avec les personnes ; l'équipe passe depuis régulièrement à cet endroit.

Les travaux du CLSPD vont se poursuivre en 2023 et Adalea demeurera associée.

3. Une équipe plus disponible pour les maraudes sur la rue

Depuis novembre 2021 un professionnel a été embauché, rattaché à l'équipe du 115, pour effectuer de la médiation sur les hébergements d'urgence et notamment les hôtels ; à la fois pour faciliter la relation avec les hôteliers mais également avec les personnes orientées afin de leur présenter le cadre de leur prise en charge, les ressources à proximité en terme de besoins alimentaires et de suivi social etc...

Une partie de ces activités étaient auparavant parfois assurées par les professionnels au cours des maraudes, empiétant sur le temps de disponibilité sur la rue pour les personnes qui ne sont pas hébergées.

L'ensemble des professionnels s'accorde à dire que le temps retrouvé sur les maraudes de rue est utile et apprécié des personnes accompagnées.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

1. Fermeture du Trait d'Union

Le Trait d'Union, service de ville de Saint Briec a connu des difficultés cette année. Si la partie hébergement d'urgence est fermée depuis plusieurs années, un service de restauration sociale avait été maintenu et les personnes pouvaient bénéficier d'un repas chaud sur l'heure du midi. Le service a brusquement fermé en septembre jusqu'à la fin d'année 2022.

Les personnes rencontrées sur l'espace public expriment des besoins en termes d'hébergement et d'alimentation auxquels Adalea ne peut répondre que de manière limitée ; cet état de fait explique sans doute l'augmentation du nombre de personnes faisant la manche.

Les professionnels ont alerté sur cette problématique et des distributions de repas par la Croix Rouge ont été mises en place deux soirs supplémentaires par semaine. Les personnes ont également été orientées vers le secteur caritatif (Croix Rouge, Restos du cœur, Secours Populaire...) pour récupérer des colis alimentaires. Cependant, une des grandes difficultés rencontrées concerne la préparation des repas : en effet, les personnes à la rue ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour cuisiner. Les personnes ont également été orientées vers la cantine éphémère situé au quartier Saint Michel, les petits déjeuners de l'ordre de Malte, et l'association Essentiel. Ces organismes ou collectifs d'habitants permettent d'apporter des réponses ponctuelles le soir et le week-end.

Enfin, dans l'attente, les personnes ont pu se rendre à la Boutique Solidarité pour réchauffer des plats préparés, un micro-onde ayant été mis à la disposition des personnes accueillies.

2. Des maraudes au rôle renforcé

➔ Par les circonstances climatiques : plan canicule et plan grand froid

L'année 2022 a connu 2 déclenchements de plan de la Préfecture, appliqués dans le cadre de conditions climatiques exceptionnelles.

Ainsi, en juillet, le plan canicule a été déclenché. Pour les professionnels, il s'est agi de multiplier les maraudes dans la journée, et de distribuer des bouteilles d'eau fraîche et des brumisateurs et d'orienter vers l'accueil de jour, ouvert non-stop ou d'indiquer les points d'eau accessibles. Ces maraudes ont été réalisées conjointement avec un professionnel du Trait d'Union.

Ensuite, en décembre, le plan « grand froid » a été déclenché pour 5 jours en raison des températures très basses. Il a permis l'ouverture de places d'hébergement supplémentaires. Durant cette période de températures très basses, les professionnels ont rencontré moins de personnes à la rue et leur ont conseillé de contacter le 115.

➔ Dans le cadre du « Plan urgence enfants à la rue »

En lien avec les activités de mise à l'abri du 115, et dans le cadre de la circulaire du 10 novembre 2022 ayant pour objet la « gestion de la période hivernale et plan urgence enfants à la rue », il est demandé une attention particulière à toute situation de familles avec enfants à la rue et qui nécessiterait une prise en charge au niveau de l'hébergement. Toutes les équipes ont été sensibilisées à cette problématique et exercent une veille renforcée lors des maraudes.

Par chance, sur le territoire de Saint Briec, très peu de familles sont rencontrées dans la rue car la ville bénéficie d'un accueil de jour dédié aux familles géré par le Secours Catholique.

3. Des maraudes isolées

Depuis plusieurs années, divers acteurs de Saint Briec se réunissaient mensuellement dans le cadre de réunions de veille sociale : CCAS de Saint Briec, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, Police Nationale, Police Municipale, Croix Rouge, parfois l'Union des commerçants... Ces réunions ont été espacées dans le temps, puis arrêtées totalement en 2022. Le souhait des équipes serait de pouvoir reprendre ces réunions pour partager les informations et aider les professionnels à se sentir moins seuls dans le suivi des situations, parfois lourdes.

En octobre 2022, l'équipe a rencontré l'ensemble des maraudeurs de la Croix Rouge pour (re)présenter les services d'Adalea intervenant auprès des sans domicile fixe. La Croix-Rouge assure elle-même plusieurs maraudes et distribution de repas chauds dans la semaine ; les bénévoles interviennent le soir entre 19h et 22h.

Au cours de cette réunion, le souhait a été partagé de recréer des temps de discussions entre l'ASEP et les maraudes de la Croix Rouge. En effet certaines personnes rencontrées par la Croix Rouge ne sont pas connues de l'ASEP et pourraient bénéficier des services proposés par Adalea (domiciliation, douche, consignes, ouverture de droits...). Le projet est de remettre en place des temps d'échanges réguliers afin d'avoir une vigilance renforcée sur les personnes les plus en difficulté.

5. RESSOURCES HUMAINES

▪ Personnels

En 2022, l'équipe du Rond-Point et notamment celle de l'ASEP a connu quelques changements avec le départ de plusieurs professionnels vers d'autres dispositifs en interne mais aussi un départ de l'association. Les professionnels qui participent aux maraudes est une équipe composée de 9 personnes.

	BS – ASEP	Complément de temps
Moniteur éducateur	100 %	
Assistant social	50 %	50 % EMSP*
Educatrice spécialisée	70 %	30 % RSA
Educatrice spécialisée	50 %	50 % RSA
Educateur spécialisé	30 %	70 % 115
Travailleur pair	20 %	20 % UCSA** + 30 % EMSP*
Travailleur pair (depuis fin novembre)	50%	-
Apprentie Moniteur Educateur (précédemment en service civique)	100 %	-
Service civique	80 %	-
Infirmier	2 heures	75% Point Santé
Infirmier	3 heures	12% Point Santé

(*EMSP : Equipe Mobile Santé Précarité ; **UCSA : Un chez Soir d'Abord)

L'accueil de jour a également accueilli comme chaque année de nombreux stagiaires, en cours de formation ou en découverte métiers (notamment via le pôle Emploi Formation d'Adalea), essentiellement autour du métier de moniteur-éducateur. Tant que cela est possible, l'équipe emmène les stagiaires sur une maraude afin de leur faire découvrir cette autre façon de travailler.

La personne en service civique en 2021-2022 a confirmé son projet de formation qu'elle a souhaité réaliser en apprentissage au sein de l'association.

▪ **Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation**

Les professionnels ont bénéficié de plusieurs heures de formation, soit via le plan de formation de l'association, soit par des formations externes proposées par des partenaires.

Intitulés	Nbre bénéficiaires
La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours	1 professionnel
Ethique et travail social	1 professionnel
Mieux comprendre les addictions	3 professionnels
Sauveteur secouriste au travail	2 professionnels
Interculturalité	1 professionnel
Gestion de la crise de violence	1 professionnel
Accompagner les publics à l'ère du numérique	2 professionnels
Tuteur de service civique	1 professionnel
Etre maître d'apprentissage	1 professionnel
Prévention incendie	1 professionnel

6. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

L'ASEP se doit d'avoir un réseau de partenariats important pour pouvoir répondre aux besoins des personnes rencontrées, celles-ci pouvant être de nature très différente. Ainsi, l'ASEP a des liens étroits avec les partenaires :

- **Les services de la ville :**
 - CCAS : liens avec l'ASEP par rapport à la domiciliation, l'ouverture de droits
 - Trait d'Union : partenariat de longue date, les liens sont réguliers avec l'équipe ASEP et sont essentiellement concentrés sur la restauration sociale et le passage de relais sur les situations
 - Police municipale : échanges téléphoniques, signalements, échanges physiques au sein de leurs locaux
 - Bibliothèque : temps de présentation des services, passages de l'ASEP au sein de la bibliothèque
- **Les services médico-sociaux :**
 - EMSP, EMPP, CSAPA, Urgences, Hôpital, Pompiers, SAMU, CAARUD...
- **Les services de l'Etat :**
 - Police nationale : liens avec l'assistante sociale au commissariat
 - La poste : contact sporadique selon les situations
- **Les organismes de tutelle et les Maisons Du Département :** liens ponctuels pour les situations qui inquiètent l'équipe ASEP ou demandes des travailleurs sociaux de la MDD ou des services de tutelles pour savoir si l'équipe ASEP rencontre sur la rue telle ou telle personne.
- **Les associations caritatives :** telles que Secours Populaire, Croix Rouge, Restos du cœur et Secours Catholique, l'association Breizh Patounes...). Echanges sur des situations inquiétantes, relais, dépannages alimentaires et vestimentaires, échanges autour des différentes maraudes...
- **La SNCF :** (chefs d'escale, guichetiers, agent de la ferroviaire...). Liens téléphoniques, physiques sur le terrain, physiques en réunions de travail... Une convention entre la SNCF et ADALEA détermine les modalités d'intervention de l'ASEP (passages quotidiens à la gare et utilisation de la main courante, outil commun partagé avec la SNCF sur les situations les plus problématiques en gare), un bilan chiffré trimestriel est transmis.
- **Les commerçants**
- **Les dispositifs de logement ou d'hébergement :** SIAO, Emmaüs, Hôtel, Hybritel, ALT, Maison relais, CHRS, places de stabilisation...

➡ L'EMSP, un nouveau partenaire de la santé

Au cours des maraudes de rue, les professionnels rencontrent des personnes sans domicile fixe en situation de grande précarité. Ces usagers sont connus depuis plusieurs années. Ils ont un contact régulier avec les professionnels intervenants sur l'ASEP, mais ces personnes rencontrent de grandes difficultés pour se rendre à l'accueil de jour ou au point santé. L'équipe peut répondre à quelques demandes ponctuelles telles que : apporter des vêtements et des couvertures, donner des tickets alimentaires, accompagner aux urgences de l'hôpital... Les personnes concernées vivent à la rue, en logement individuel ou dans des habitats précaires. Au niveau santé, il n'y a eu de consultations ou d'examen depuis plusieurs années.

Aussi, un nouveau dispositif permet d'accompagner ces personnes sur le volet médical et social. Baptisée EMSP, l'Equipe Mobile Santé Précarité est composée d'un médecin, d'une infirmière, d'un assistant de service social, d'une psychologue et d'un travailleur pair. Les professionnels interviennent directement sur le lieu de vie des personnes SDF.

L'équipe de l'ASEP a pu interpeller l'EMSP afin de proposer un accompagnement à certaines personnes repérées sur l'espace public.

Les premières interventions ont permis d'effectuer des consultations et des examens médicaux auprès des personnes accompagnées par l'EMSP. Au niveau social, des actions ont pu être menées afin de rouvrir des droits, améliorer le quotidien avec l'intervention d'aide à domicile...

7. PERSPECTIVES 2023

Le projet associatif 2020-2025 décliné par service a fait émerger, au sujet de l'ASEP, quatre fiches actions dont certains objectifs, en commun avec la Boutique Solidarité ou dédiés, ont déjà pu être mis en place et d'autres pourront être développés en 2023.

⇒ Objectifs atteints à fin 2022

Fiche action 1bis : Fluidifier le parcours des personnes accompagnées par un ancrage territorial fort

Objectif atteint : Rendre lisible notre implication sur le territoire en confortant nos outils de travail et d'échanges avec les partenaires pour fluidifier les interventions auprès des personnes.

- Comme présenté plus haut, le cadre du CLSPD a été l'occasion de remettre le travail d'Adalea en lumière auprès de différents partenaires qui sollicitent dorénavant l'équipe de maraude.

Fiche action 3 : Développer les projets et actions d'aller-vers

Objectif atteint : Envisager des collaborations avec d'autres équipes mobiles pour développer la veille et faire le lien par rapport à des publics spécifiques.

- La collaboration est efficace avec l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) ; des rencontres régulières sont organisées avec les professionnels des 2 équipes pour échanger sur les situations des personnes. L'EMPP peut intervenir à la demande de l'ASEP auprès de personnes à la rue ou en hébergement d'urgence.
- En 2022, Adalea a créé une nouvelle équipe mobile dédiée à la prise en charge des problématiques sanitaires, l'EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité) qui répond pleinement aux besoins de personnes à la rue qui n'accèdent pas, pour diverses raisons, aux soins. Les personnes prises en charge peuvent être orientées vers l'EMSP par les professionnels de la maraude. Les 2 équipes comptent 2 personnels en commun.

⇒ Objectifs prioritaires pour 2023

Fiche action 1bis : Fluidifier le parcours des personnes accompagnées par un ancrage territorial fort

Objectif visé : Poursuivre les rencontres partenaires pour développer notre connaissance des dispositifs existants et formaliser un fichier partenaire.

- Ce besoin est commun aux 3 entités du service : le 115, la BS et l'ASEP.

Fiche action 3 : Développer les projets et actions d'aller-vers

Objectif visé : Envisager des collaborations avec d'autres équipes mobiles pour développer la veille et faire le lien par rapport à des publics spécifiques.

- La collaboration entre l'ASEP et le CAARUD est envisagée et devrait déboucher sur des maraudes communes.